

saint-pardoux

/ne

Le conseiller de l'opposition
quitte la salle du conseil

en conserve beau-
Je ne garde que les
tais attendue par les
es âgées qui étaient
s de ma visite. Pour
s, j'étais le seul contact
née. Elles se confiaient
une amie, me disaient
qu'elles n'osaient pas
ur famille. Je restais à
te et parfois, je leur re-
le moral ». Lors d'une
n, en présence de ses
s et des pensionnaires
lissement, la directrice
ue Vallet a souligné la
relationnelle de Joce-
jours souriante et qui
ransmettre sa bonne

de relevage pour une
i bourg. Et une enquête
publique sera lancée. »
si concerne la centaine
nts du bourg dont les
ements n'étaient pas
es, une vingtaine de
a été traitée. Certains
assistance ont émis
créer un collectif afin
grouper et de comman-
travaux à une même en-
le bilan financier pré-
r Yolande Maurin fait
85 € en caisse. La coti-
est toujours à 2 €.
avons mis notre AG au
la semaine de l'eau car

Le dernier conseil muni-
pal, qui s'est déroulé le
22 mars, a été chahuté par Phi-
lippe Noirtault, élu de l'oppo-
sition. Ce dernier a pris la pa-
role en tout début de séance
pour marquer son mécontente-
ment pour des demandes de
documents non-délivrés par la
mairie, ainsi que des re-
marques dans les comptes ren-
dus de conseils municipaux,
qui ne sont pas prises en
compte pendant les séances de
conseil. Le maire, Benoît Piron,
a précisé, suite à cette re-
marque, que les documents ne
pouvaient pas être remis
aux élus de l'opposition, car
aucune demande n'a été faite
jusqu'à ce jour. Philippe Noi-
rtault a quitté la séance du
conseil après ces allégations.

Maquettes budgétaires

2017. Le budget de fonction-
nement pour cette année est su-
périeur à 1 million d'euros.
Quand les dépenses de fonc-
tionnement sont établies à en-
viron huit cent mille eu-
ros. L'investissement sera aux
alentours de 1 million d'euros.
La maquette des budgets a été
présentée à l'équilibre pour
l'année 2017. Le tableau défini-
tif sera livré en début avril.

Comptes administratifs

2016. Le bilan 2016 est de
1,196 million d'euros en fonc-
tionnement. Les dépenses de
fonctionnement de l'année
2016 sont de 800.000 €. En in-

vestissement en recettes :
588.000 €. Et en dépenses à
496.000 €. Ce qui est très fa-
vorable pour l'équilibre des
comptes afin d'aborder l'année
2017 avec sérénité précise la
secrétaire de mairie, soutenue
par le premier adjoint, Johann
Baranger.

Taux d'impositions. La va-
riation des taux d'imposition
évoquée pour l'année 2017 sera
de 0 % pour la taxe d'habita-
tion ainsi que pour le bâti fon-
cier. Pour ne pas trop impacter
le monde agricole, le conseil
propose une baisse de 3 % sur
le foncier non-bâti par rapport
à l'année dernière. Suite à la
fusion des 3 communautés Val
de Gâtine, les taux d'imposi-
tion communautaires sur le
foncier non bâti vont augmen-
ter pour l'ex-communauté
Pays Sud Gâtine. Le pourcen-
tage pourra être évolutif dans
les années à venir, précise les
élus. Une démarque positive
par cette baisse des taux d'im-
positions directes pour cette
année.

Diverses. Une information a
été donnée pour l'association
Faire revivre la chapelle à Châ-
teau-Bourdin, qui organisera
son assemblée générale, le sa-
medi 8 avril à 14 h 30 à l'Ehpad
de Château-Bourdin. Elle sera
suivie d'une visite groupée des
récentes réalisations de l'asso-
ciation.